



Débat d'Orientation Budgétaire 2024

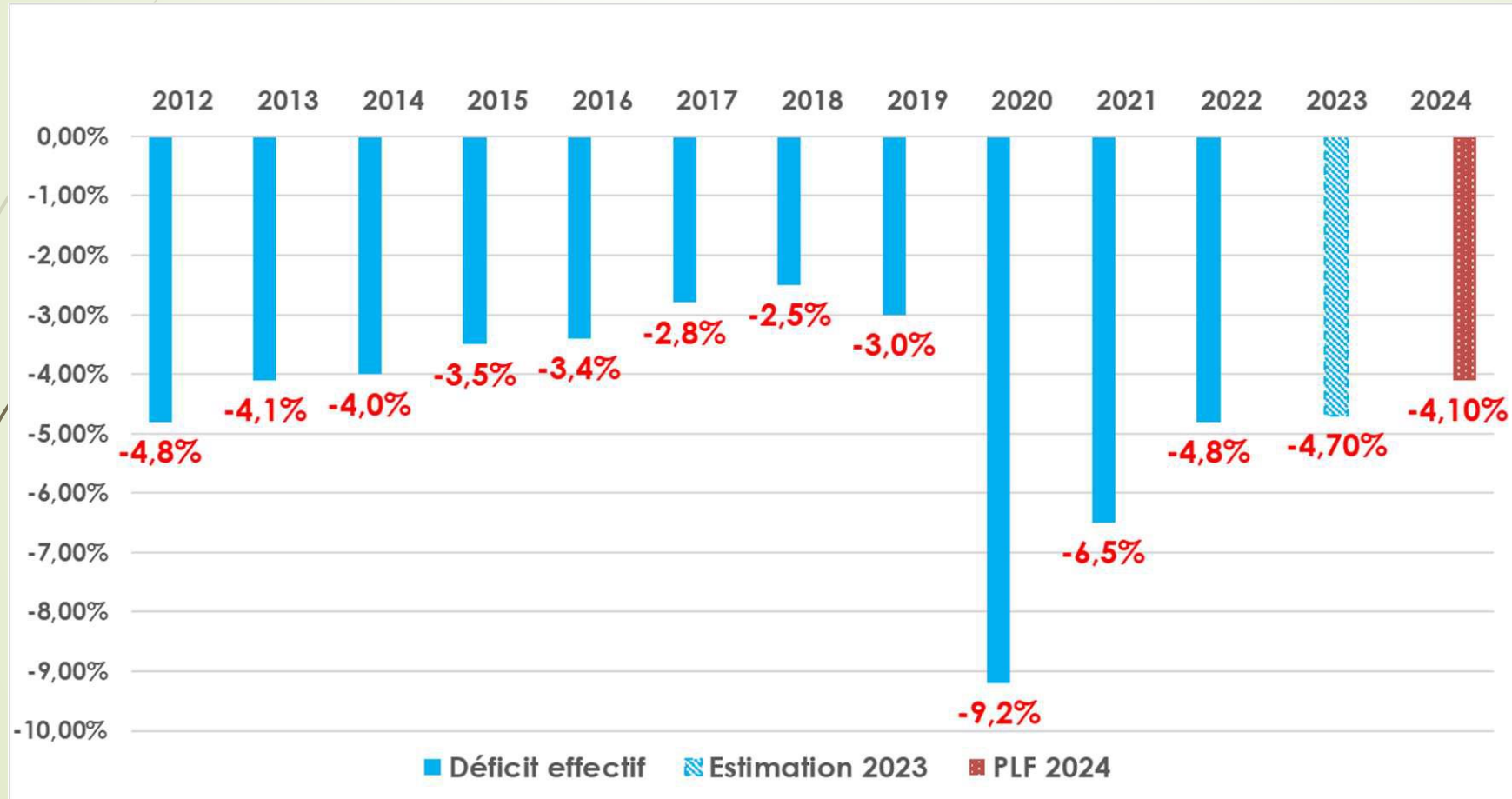
Les principes du DOB

- Le DOB est un débat, il ne donne pas lieu à un vote d'approbation
- Le vote se formalise en actant que le débat a bien eu lieu
- La discussion porte sur le « ROB », Rapport d'Orientation Budgétaire, document qui vous a été transmis avec l'ordre du jour
- Le vote du contenu détaillé aura lieu pour le budget après passage en commission finances
- Conseil municipal : vote du budget le 30 janvier (à confirmer)

Economie et marché

- Le gouvernement table sur une prévision de croissance de 1,4% en 2024 (contre 1% en 2023),
- une inflation anticipée à 4,9% en 2023 et en recul à 2,6% en 2024,
- Le **déficit public** serait stabilisé à 4,9% du produit intérieur brut (PIB) en 2023 et **réduit à 4,4% en 2024**,
- forte remontée des taux d'intérêt,
- Le marché du travail est ainsi resté porteur (dopé en France par les mesures en faveur de l'apprentissage), avec un taux de chômage à 7,2 % au 2ème trimestre 2023,
- La construction neuve fait face par ailleurs à un repli spectaculaire de son activité, qui va peser sur le secteur du bâtiment.

Un objectif de déficit public à 2,7% du PIB en 2027



Evolution des finances locales

- Recettes de fonctionnement en croissance ralentie : + 3,2 % en 2023
- Forte augmentation des dépenses de fonctionnement toujours à cause de l'inflation: +5,8% en 2023
- Revalorisation forfaitaire des bases d'impositions entre + 4 % et + 5 %
- Augmentation de la D.G.F. : + 220 M€ (à périmètre constant mais 2/3 de moins qu'en 2023)
- F.C.T.V.A. : + 404 M€ (+6%)
- Dotation de Solidarité Rurale : +100M€ à 2,177Md€ (+4,81 %)
- crédits 2024 en DETR et DSIL, 1 465 M€ et Fonds vert, 1 100 M€ (+ 700 M€ par rapport à 2023)

LA COMMUNE

Les évolutions entre le BP-BS 2023 et le réalisé prévisionnel 2023

UNE ANNEE 2023 DE BONNE AUGURE

- Redevance occupation domaine public: + 19 000 €
- Concessions cimetières: + 6 300 €
- Remboursement charges SICSAAL: + 5 000 €
- Fonds départemental des droits de mutation : 40 380 €
- Droits de mutation communaux : 200 000 €
- Économie sur les frais de personnel: -120 000 €

Les évolutions pour le BP 2024

Les Services

Service du Multi accueil	Après un début d'année 2023 avec des problèmes de recrutement puis en fin d'été la fermeture exceptionnelle de la structure, on peut espérer une année de croisière avec les effectifs au complet et à priori durables
Services Jeunesse	stabilité des effectifs scolaires mais : <ul style="list-style-type: none">• Un marché de restauration qui évolue de 15% compensé par une hausse des tarifs de 10%• Une analyse de mise en place de l'animation qui pourrait donner lieu de modifications au BS 2024
Culture	la politique hors les murs de la médiathèque continue ainsi que le partenariat avec les écoles. L'année 2024 va être marquée par la définition d'une politique culturelle.
Services techniques	Vers une recherche de l'obtention de la 2 ^{ème} fleur
Communication	augmentation des communications dématérialisées tout en veillant à lutter contre la fracture numérique

Les évolutions pour le BP 2024

Les dépenses de fonctionnement

- Un budget énergie (gaz-électricité) qui devrait augmenter de **90-100 000 €** en 2024 lié à la sortie du marché protecteur d'électricité qui se termine au 31/12/2023
- Remboursement de capital à l'EPFL pour la Livettaz: **passe de 164 K€ à 249 K€ en 2024**
- Frais d'alimentation: **+15-20 000 €**
- Frais de télécommunication : **- 10 000 €** avec les nouveaux contrats
- Frais de ménage: **+ 34 000 €** compensé par du personnel en moins
- Frais de gestion de la TLPE : **- 40 800 €** par une reprise en régie
- Frais de personnel : **+7,1 %** par rapport au réalisé 2023 par la prime pouvoir d'achat, poste de coordonnateur, des points supplémentaires au 1/1/24 décidés par l'Etat et une prévision d'augmentation du point de l'indice ? De 1,5% au 1/7/2024. Hors ce qui s'impose hausse de 3,7% de la masse salariale.
- Intérêts des emprunts continuent leur diminution: **- 15 000 €**

Les évolutions pour le BP 2024

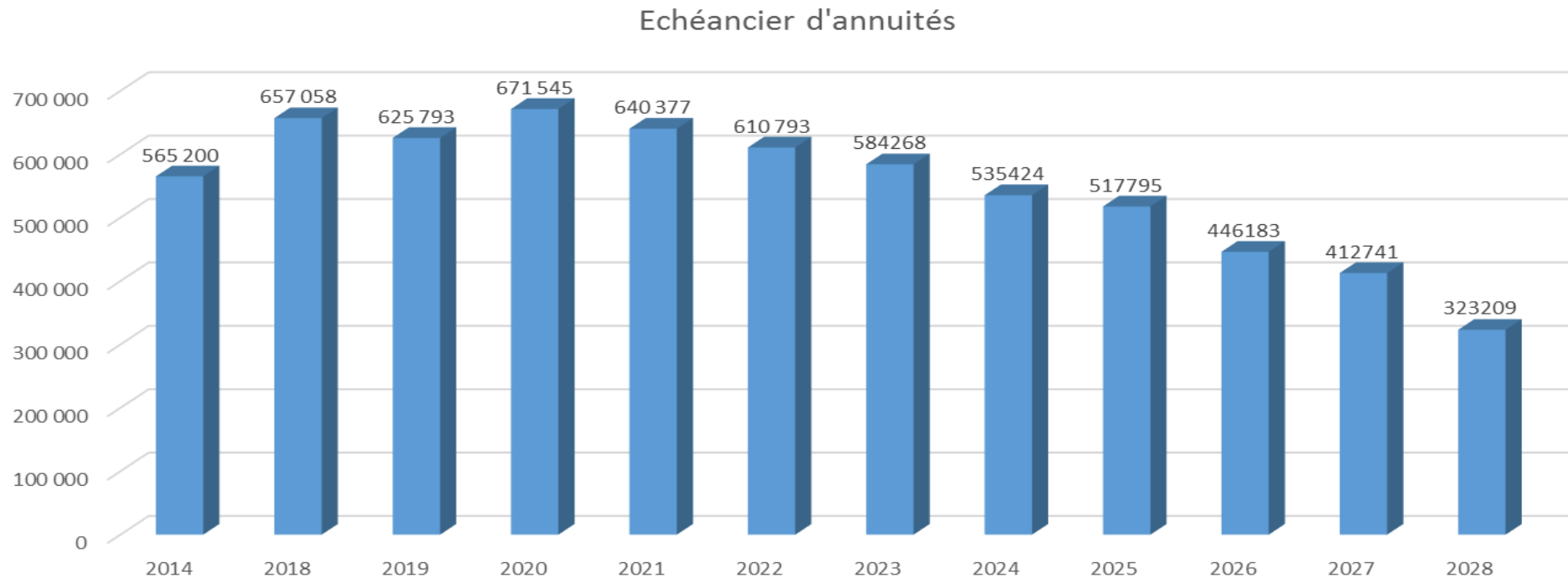
Les recettes de fonctionnement

- Redevance d'occupation du domaine public : - 33 000 € car c'est une recette aléatoire
- Impôts locaux: sur la base d'une évolution des bases d'imposition de 4%, des nouveaux logements : **+160 000 €.**
- Arrêt du versement du Fonds départemental des DMTO: **- 40380 €**
- Transfert d'eaux pluviales à Grand Chambéry: **- 25 000 €** d'attribution de compensation
- DGF **stable** et DSR **+ 5%**
- Aide CAF pour multi accueil : **- 23 000 €** (non reconduction aide covid et répercussion fermeture 2023)
- Baisse de participation de St Alban Leysse sur le périscolaire: **-18 000 €**

Les évolutions pour le BP 2024

La dette

La part d'annuités passe de 584268 € en 2023 à 535 424 € en 2024. La part de capital remboursé sera de 458 916 €. Toute la situation de l'endettement passe au vert: taux d'annuités/Epargne de gestion < au seul de prudence de 70%; capacité de désendettement à seulement un peu plus de deux années.....



Les évolutions pour le BP 2024

Des mouvements fonciers

En 2023, les ventes connues à ce jour sont :

- Immobilier rue du Nivolet/avenue de Turin : 134 000€
- Continuer à étudier la destination de la maison Empereur
- Vendre le terrain dans la zone commerciale de La Martinière et terrain Marcellin: retour en net à la commune 303 000 € d'ici fin 2024 maxi début 2025,

Les évolutions pour le BP 2024

Les dépenses réelles d'équipement

- Les investissements récurrents - de renouvellement doivent être à maintenir autour de 200 000 €.
- Les projets d'investissements lancés avant 2024:
 - Pôle scolaire (1^{ère} tranche Maternelle et Restauration) : Etudes de maîtrise d'œuvre pour 2024 et travaux pour les années suivantes,
 - Etude comparative entre réhabilitation des écoles du Chef-lieu ou construction neuve puis, à l'issue du choix, lancement éventuel de la maîtrise d'œuvre,
 - Continuité des études de préconisations et de l'étude pré opérationnelle de la Livettaz,
 - Etude de faisabilité d'un multi-accueil à la salle Gonrat,
 - Création d'un verger partagé,
 - Impasse avenue Bassens,
 - Giratoire le Pradian (rue Bolliet/Centrale) sous maîtrise d'ouvrage Grand Chambéry,
 - Plateau surélevé au niveau de l'entrée Green Park sous maîtrise d'ouvrage Grand Chambéry,
 - Mise en place de récupérateurs d'eau notamment au niveau de la Mairie,
 - Fin des travaux route de la Ferme d'ici décembre 2024,
 -

Analyse financière

L'épargne nette

Pour une bonne analyse, il convient de retraiter l'épargne nette de par :

- Des dépenses et recettes exceptionnelles
- Les opérations immobilières qui ne perdurent pas (ventes-achats-EPFL)

Ceci se traduit par le résultat suivant :

Années	2014	2019	2021	2022	CA 2023 au 30-11-2023	BP 2024 provisoire
Epargne nette de gestion	149 222 €	80 401 €	54 189 €* [*]	78 484 €	977 000 €	781 000 €
Epargne nette de gestion de la commune par habitant	38	18	11	21	192	149**
Epargne nette de la strate par habitant n-1	87	115	120	125	127	129

* corrigé de charges exceptionnelles EPFL sinon le montant est de – 22 725 €

* hypothèse 5250 habitants au 1/1/24 ?

Avec une Epargne nette de 781 000 € sans compter le FCTVA et la TA et en déduisant les frais de portage EPFL, il reste 478 000 € pour des investissements nouveaux,

Une première perspective à moyen terme

Depuis cet été, le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) a été élaboré en interne. Il a été présenté en commission finances le 31 octobre et confirme l'approche financière présentée au conseil municipal du 11 avril 2023. En parallèle, AGATE est missionné pour analyser la soutenabilité financière de la collectivité :

Etape 1 : 1^{ère} approche de la fin d'année 2023 sur la période 2022-2028,

Etape 2 : en fonction du Compte Administratif 2023 et du Budget Primitif 2024 réajustement de la projection financière sur la même période,

Etape 3 : dès que le rendu de l'étude pré-opérationnelle de la Livettaz prévu à l'automne 2024 sera établi, une analyse au-delà de 2028 sera effectuée.

Les éléments établis par AGATE confirment de manière générale les conclusions du PPI fait en interne.

Pour financer la 1^{ère} tranche du pôle scolaire, le besoin en financement s'établit entre 5 300 000 € et 5 800 000 € chiffre qui peut varier en fonction :

Des subventions obtenues

De la limitation des autres investissements sur la période 2023-2028

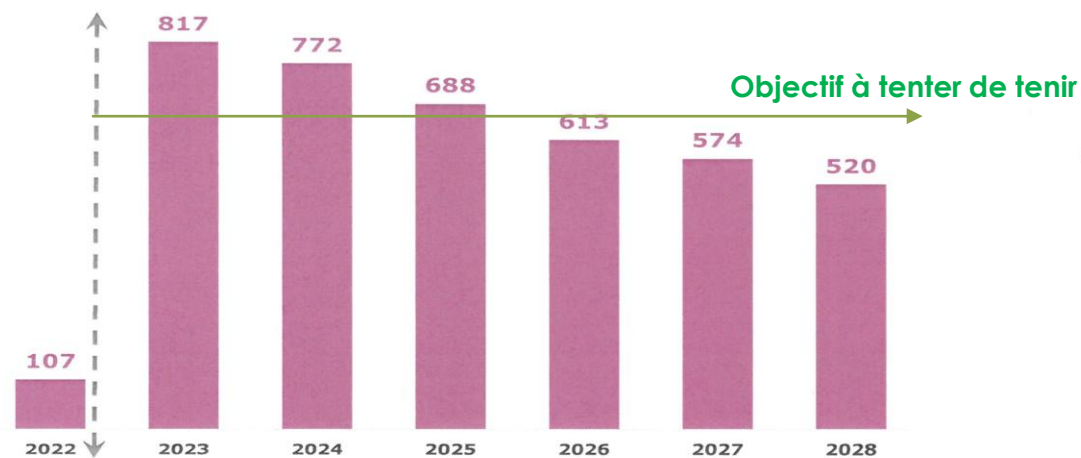
Du résultat des appels d'offre

Une première perspective à moyen terme (Etape 1)

ÉPARGNE NETTE – EN K€

Quelle évolution de mon épargne nette ?

$$\begin{array}{|c|} \hline \text{EPARGNE DE GESTION} \\ \text{(capacité financière)} \\ \text{= excédent du « quotidien »} \\ \hline \end{array} - \begin{array}{|c|} \hline \text{ANNUITE DE LA DETTE} \\ \text{(capital + intérêts)} \\ \hline \end{array} = \begin{array}{|c|} \hline \text{EPARGNE NETTE} \\ \text{(capacité d'autofinancement issue de} \\ \text{l'exploitation)} \\ \hline \end{array}$$



À RETENIR

Épargne nette supérieure à 500K€ sur la période de la prospective malgré la hausse de l'annuité de dette.

Taux d'épargne nette supérieur à 10% jusqu'en 2027 (seuil de prudence). Taux de 9% en 2028.
Rappel : taux EN = EN/RRF.

Les orientations pour 2024 et les années suivantes

Ce qui était valable pour 2023 reste pour 2024

- Demander à tous les salariés de la collectivité de continuer à travailler des pistes d'économie de charges,
- Au niveau de l'investissement, veiller à optimiser les subventions à prétendre,
- Se libérer des biens immobiliers qui n'ont plus d'intérêts pour la collectivité,
- Viser l'efficacité pour le projet de la 1^{ère} tranche du pôle scolaire,
- Veiller à prévoir de manière efficace tout équipement public nouveau sur le site de La Livettaz car tout équipement public alourdit le déficit de l'opération,
- Analyser le changement de l'énergie à base de gaz utilisée actuellement dans certains de nos bâtiments.

Les orientations pour 2024 et les années suivantes

Les orientations supplémentaires

- Veiller à notre consommation électrique
- Limiter le plus possible les investissements pour éviter/limiter le recours à l'emprunt en 2024,
- Maintenir les 400 000 € de PUP en excédent, voire plus pour un fonds de roulement représentant entre 2-3 mois de charges
- Rechercher les financements maximums pour la 1^{ère} tranche du pôle scolaire,
- La création d'une Foncière par le Département n'est-ce pas une opportunité à saisir ?
- Analyse du développement de l'animation en périscolaire qui peut se concrétiser par un conventionnement avec la CAF et des modifications budgétaires au plus tard pour le Budget Supplémentaire 2024.



Débat d'Orientation Budgétaire 2024

Merci pour votre attention